RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PROCÉS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIETE CIVILE PATRIMONIALE 3-A-L

DATE : lundi 13 janvier 2025

Lieu : siège social de l'entreprise

Sont présents DUCREUX Laurent-Gérant associé indéfiniment responsable (500 parts) et DUCREUX Agnès, née CARPENTIERI, associée Indéfiniment responsable (500 parts)

Le Président de séance : Laurent DUCREUX

ORDRE DU JOUR

- Bilan de l'année 2024

-Mise à jour des statuts avec le changement d'adresse imposée par la commune de BOURG-SAINT-MAURICE et en page 23 modification de la tenue du procès-verbal des assemblées générales (page 17-18 des nouveaux statuts)

- Modification du KBIS avec Partant le gérant SCIACCA Jean-Pierre comme indiqué dans les statuts initiaux page 17 -ARTICLE 14.2 Pouvoirs des gérants- en date du 24/06/2020- CERFA M3- page 13 des statuts modifiés.

- Décision d'acheter un studio dans la résidence Saint-Bernard Aux Arcs 1800 en vue de le louer à l'Office du Tourisme des ARCS pour la saison Hiver et été.

- Décision de mettre en activité la société- Déclaration de modification d'activité.

VOTE

Les deux associés sont d'accord sur l'ensemble des décisions et s'engagent à effectuer les démarches auprès du guichet unique et du tribunal de commerce de Chambéry.

SIIGNATURES

LAURENT DUCR[redacted]

AGNES CARPENTIERI [redacted]